



ECOLE DE LEDIGNAN



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 19/06/2018

PRESENTS

Mme SEGURA Adjointe aux Affaires Scolaires

Mme RECOULY, Conseillère municipale

M. MARIAUD D'DEN de l'Education Nationale

MMES et M. FRANCES, SOUCHON, COUSINIE, COMPAN, ICHCHOU, RONDELET, MOTTES, ROUVE, VIALA, CATONNE, BONICI, parents élus

Mmes et M. BONNEFOY, BUTT, DEVOGELE, FILIPPI, GAY, HENGY, JULIEN, PONT, POUILLON, SIMON, , enseignants

Mesdames MARTINEZ, ROMERO, ATSEM

Madame Jessica MONTFORT, responsable cantine et garderie

EXCUSES

Monsieur BARTHELEMY, Inspecteur de l'Education Nationale

M. CAUVIN, Maire

L'ordre du jour était le suivant :

ORDRE DU JOUR :

1. Organisation interne de l'école
 - a. Mouvement du personnel
 - b. Prévisions Rentrée 2018/2019
2. Bilan des Actions pédagogiques menées dans les classes
3. PPMS / Sécurité et travaux dans l'Ecole
4. Questions des parents d'élèves élus
 - Elaboration Règlement Conseil Ecole
 - Désignation secrétaire adjoint
 - Aménagement devant école-parking
 - Contrat avec le traiteur
 - Garderie du soir : mettre une étude devoirs
 - Communication

I. ORGANISATION INTERNE DE L'ECOLE

a) Mouvement du personnel

Beaucoup de changements dans l'équipe: Sabrina HENGY part de l'école pour prendre un poste de ZIL sur Saint-Christol et elle est remplacée par Mr CAMLA, Fanie POUILLON part sur Quissac, Jasmine BUTT ne connaît pas encore son affectation, Claudie DEVOGELE qui était à mi-temps sera cette année à 75% et Blandine PONT qui faisait son mi-temps a eu un poste de titulaire départemental. Laetitia GAY a obtenu un poste de titulaire dans l'école à 75%. On ne sait pas encore si madame Nicolas réintègrera l'école à la rentrée de septembre et on ne connaît pas encore les 2 personnes qui feront les compléments de Laetitia, Karine et Claudie et de la directrice.

Monique MARTINEZ prend sa retraite et nous allons profondément la regretter. Elle aura toujours rempli ses fonctions avec de nombreuses compétences et un énorme dévouement et nous l'en remercions.

En ce qui concerne son remplacement, qu'en est-il ?

→ Réponse de la Mairie : Monique MARTINEZ va être remplacée, mais rien n'est encore officiel, la Commission du Personnel ne s'est pas encore réunie (à priori cela serait Dominique CAVATORTA).

Et pour la GS/CP ?

→ Audrey DEPLAGNE reste à son poste pour les GS/CP le matin.

Autre grand départ non comblé celui-ci : celui de l'Aide Administrative à la Direction qui s'occupait aussi de la BCD, Anaïs BONNEFILLE. Le Ministère dans un souci de restrictions budgétaires a supprimé tous ces postes. Nous ne savons pas comment nous allons fonctionner à la rentrée prochaine et cela sera au détriment des élèves.

b) Prévision des effectifs 2018/2019

Pour l'instant nous avons 18 PS, 12 MS, 26 GS, 30 CP, 28 CE1, 24 CE2, 27 CMI, 27 CM2

Les classes seront réparties tardivement, pour l'instant nous pensons qu'il y aura PS/MS, MS/GS, GS/CP, CP/CE1, CE1, CE2, CMI, CM2. Les listes ne seront pas affichées et la rentrée se fera le lundi 3 septembre.

Les répartitions sont décidées sous la responsabilité de la Directrice, en Conseil des Maîtres selon des critères pédagogiques. En raison des fluctuations de l'effectif, les classes risquent d'être définitivement constituées tardivement. Nous notons l'inquiétude des parents mais nous leur rappelons que l'équipe enseignante est formée de professionnels de l'éducation aptes à réfléchir à la constitution de classes propices aux apprentissages de tous.

2. ACTIONS PEDAGOGIQUES

POUR L'ECOLE : la Grande Lessive 2 fois par an, les sorties USEP (2 par classe minimum)

a) Par classe

PS/MS autour du recyclage

MS/GS autour du monde du vivant

CP autour du monde

CE1 autour de la Mythologie

CE2 autour de la Préhistoire et de l'Antiquité

CMI autour des énergies

CM2 autour de l'USEP, Handicap et du Maroc

b) Liaison CM2/6^{ème}

Le 14 juin a eu lieu la journée CM2/6^{ème}. Après un accueil à 8h30 par Mme Couturier, principale, des groupes de 8 élèves ont été pris en charge par des délégués de 6^{ème} et 5^{ème} et ont fait une sorte de jeu de piste afin de visiter le collège et rencontrer les professeurs de 6^{ème}. Le repas leur a été offert au self du Collège.

c) Fête de l'école

Elle aura lieu le vendredi 29 juin. Rendez-vous est donné à 17h45 au Foyer pour le début du spectacle à 18h00.

Explications sur le déroulement de la fête par les membres de l'APE: discours avant le spectacle par l'APE, jeux gonflables et en bois, karting... un traiteur s'occupe de la partie restauration et le Carré Bleu de Lédignan de la partie snack. L'Amicale des Sapeurs Pompiers prête la sono. La directrice s'occupera de faire passer les différentes musiques du spectacle.

Demandes de l'équipe : fermer le petit parc et le bar pendant le spectacle et faire bandes devant pour les enfants. A l'entrée que chacun prenne sa chaise et l'installe.

Nous rappelons qu'avec Vigie pirate cette fête ne peut se dérouler que parce que c'est l'APE qui l'organise. Les enseignantes ne sont absolument jamais pendant la fête, responsables des enfants, ce sont les parents pendant toute la durée de la fête. Pour les enfants en Garderie, il faut que les parents viennent les chercher à l'école car les agents ne peuvent pas faire le transfert. A l'issue de chaque spectacle les enfants seront remis aux parents. La mairie offre les machines à calculer pour les CM2.

d) Absentéisme de fin d'année

L'école finit le 6 juillet à 12h00. Les élèves se doivent de venir jusqu'à la fin. Nous sommes obligés de signaler plus de 4 demi-journées d'absence sachant que les raisons personnelles ne sont pas reconnues comme valable. Si des parents prévoient de partir avant, une demande doit être faite à l'inspecteur sous couvert de la directrice.

3. SECURITE ET TRAVAUX DANS L'ECOLE

L'exercice de confinement a eu lieu lié au Plan Communal de Sureté il y a 3 semaines. Tout s'est très bien passé et je tiens à remercier les parents de maternelle qui ont joué le jeu et n'ont pas cherché à entrer. Une liste de travaux va être déposée en mairie pour les travaux de l'été. La directrice remercie les services municipaux pour être à l'écoute et essayer de résoudre nos tracas matériels.

→ *Les parents trouvent que 2 tuyaux d'irrigation dépassent sur l'ancien parking devant l'école et seraient "dangereux" et que la flaque d'eau devant le panneau d'affichage quand il pleut beaucoup est pénible les parents signalent la gêne des tuyaux d'irrigation ainsi que le flaque d'eau devant l'entrée de l'école...*

4. ELECTIONS PARENTS AU CONSEIL ECOLE 2018/2019

La Directrice remercie les parents élus d'avoir participé aux différents Conseils d'Ecole et rappelle que courant septembre, ils devront se réunir pour organiser les prochaines élections. Ce sont les parents qui devront établir la liste des candidatures, les bulletins de vote et tenir le bureau le 5 octobre de 12h à 16h00.

5. QUESTIONS DES PARENTS ELUS

a) Elaboration Règlement Conseil Ecole

Le représentant des parents élus souhaite que le Conseil d'Ecole élabore un règlement du Conseil d'Ecole afin de pouvoir mettre à l'ordre du jour une rubrique : Questions diverses où les sujets ne seraient connus que le jour du Conseil...

→ Réponse de la Directrice : *En effet selon l'article D411-2, le Conseil d'Ecole peut établir son règlement intérieur et notamment les modalités des délibérations. Il doit être voté par les membres titulaires lors du premier Conseil d'Ecole pour l'année en cours. Nous y travaillerons ensemble entre l'élection des parents d'élèves et le premier Conseil d'Ecole mais nous ne voyons pas l'intérêt de ne pas pouvoir préparer les réponses aux questions qui vous préoccupent...*

b) Désignation secrétaire adjoint

Au début de chaque Conseil, un Secrétaire-Adjoint peut être désigné parmi les parents d'élèves. Mais c'est la directrice qui rédige le PV et qui le fait contre-signer par le secrétaire-adjoint. Ce sera Caroline ROUVE.

c) Aménagement devant école-parking:

Le dépose-minute n'est pas assez fonctionnel et nous remarquons que beaucoup de parents se garent derrière le parking (en passant par les containers-verres). Ne peut-on pas agrandir le parking et fermer la rue (en ne l'autorisant que pour les pompiers et le personnel de l'école ?

→ Réponse de la Mairie : on ne peut pas condamner l'accès des pompiers, on n'a pas le droit de déposer un panneau

→ Réponse de la Directrice : le dépose-minute est assez fonctionnel. Ce qui ne l'est pas c'est que plusieurs parents ne respectent pas le terme "dépose-minute" et font sortir leurs enfants mais attendent qu'ils aient non seulement franchi le portail mais aussi le deuxième portail de la cour du coup les voitures derrière n'attendent pas et passent en double file. Le gros problème aussi est que 5 parents se garent tout le temps en double file et là c'est dangereux...

Demande d'avoir un agent assermenté ou les gendarmes régulièrement pour leur faire comprendre.

d) Contrat avec le traiteur

Le contrat arrive à échéance, ne peut-on en changer?

→ Réponse de la Mairie : on vient d'envoyer les notes et à priori c'est le traiteur API qui semble avoir remporté le marché. Seul changement : il y aura 2 sortes de repas: "normaux" et des repas sans viande

e) Garderie du soir : mettre une étude devoirs

Serait-il possible de mettre en place 1h d'étude afin que les enfants puissent faire leurs devoirs. Ce qui permettrait aux enfants sortant tard le soir de garderie de ne pas avoir à les faire en rentrant chez eux.

→ Réponse de la Mairie : on peut sortir les enfants dans la BCD mais cela ne peut se faire que lorsque l'effectif à la garderie n'est pas trop important. Par contre il faut comprendre que ce n'est que de la surveillance de devoirs pas une étude dirigée. Ceux qui le souhaitent peuvent déjà faire leurs devoirs

f) Communication

Les représentants des parents font remarquer que si le personnel enseignant n'est pas tenu à un devoir de réserve, ils sont tenu à devoir de discrétion. De nombreux parents se sont plaints du manque de discrétion de la part de l'équipe enseignante et sa directrice. Les conflits au sein de l'équipe où les différents qui les opposent à certains parents ne devraient pas être divulgués ou discutés en public. Les représentants pensent que ce manque de discrétion nuit à l'image de l'école et appellent l'équipe enseignante et sa directrice au respect du devoir de discrétion

→ Réponse de l'équipe éducative: tout à fait d'accord et il faut d'ailleurs que cela soit réciproque

g) Informations de la Mairie

Mme SEGURA voudrait préciser 3 points :

- a) Il faut noter que la Mairie a investi 25 000€ dans l'école et toutes les classes occupées disposent désormais de la climatisation
- b) Discussion sur le fait que des prospectus de la Communauté des communes sur le foot n'aient pas été distribués (tout est parti d'une incompréhension sur une "blague" entre personnes chargées de les distribuer)
- c) A partir du 19 septembre 2018, il y aura un Centre Aéré dans les locaux de l'école toute la journée. Ils occuperont les locaux vides, le personnel sera celui de la Communauté des Communes et de Lédignan pour la cantine et ménage. Aux enseignants de fermer leurs classes s'ils le veulent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20 et se finit par le "verre de l'Amitié".